

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 2 DÉCEMBRE 2019, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Simon Brunelle, maire

Absent :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1

Invitée :

- Valérie Giguière, directrice générale et secrétaire-trésorière

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20 h 10.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la secrétaire-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
 - e. Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
10. Comptes à payer
11. Dépenses incompressibles
12. Liste des revenus
13. Dépenses à approuver
 - a. Abat-poussière 2020
 - b. Augmentation du salaire des employés de la municipalité
 - c. Cotisation pour un club social des employés de la municipalité
 - d. Nouvelle subvention pour les loisirs
 - e. Demande d'augmentation pour le ménage
14. Demandes
 - a. Chevalier de Colomb – Bingo d'indes
 - b. Demande de gratuité pour la salle Éric Côté
 - c. Demande aux municipalités concernant le suivi du plomb dans l'eau potable dans les écoles
15. Affaires courantes
 - a. Liste des permis
 - b. Calendrier des séances régulières du conseil municipal pour l'année 2020
 - c. Liste des personnes endettées pour taxes 2017
 - d. Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
 - e. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)
 - f. Demande à la C.P.T.A.Q. de Monsieur Louis-Pierre Siméon
 - g. Rédaction des constats d'infraction
 - h. Mise à jour des conditions de location et tarification de la Salle Éric-Côté
16. Affaires nouvelles
 - a. Service d'inspection régionale
 - b. Résolution pour inverser la pente d'écoulement d'un fossé
 - c. Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives

17. Règlements

- a. Avis de motion : Règlement pour fixer le taux des taxes, les tarifications et compensations pour services municipaux, le taux d'intérêt sur les arrérages et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2018
- b. Avis de motion : Règlement sur la rémunération des élus municipaux
- c. Avis de motion : Règlement renouvelant le programme de revitalisation

18. Période de questions

19. Levée de l'assemblée

Rés.2126-12-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2019 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.2127-12-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 novembre 2018.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 5 novembre 2018 et résume les communications ayant un intérêt public.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

- Madame Valérie Giguière a assisté au lac à l'épaule de la CDC.
- Préparation du budget 2020
- La séance extraordinaire pour l'adoption du budget et du règlement de taxation aura lieu le 5 décembre à 20h à la salle Éric-Côté.
- Madame Valérie Giguière participe au cours RCR subventionné par la CNESST le 28 novembre et 5 décembre. La formation sur le défibrillateur est incluse.

8. RAPPORT DU MAIRE

Rien à cet item

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque

- La fondation Alcoa a versé une subvention de 26 000\$ pour l'achat de livres et d'animations à la bibliothèque.

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

Rien à cet item

c. Régie de la gestion des déchets

Monsieur Pierre Carignan a assisté à la réunion du 19 novembre.

- Il y aura une vérification des unités de logement dans toutes les municipalités prochainement.
- La Régie va coordonner des services pour réduire les déchets à l'enfouissement et le faire à moindre coût.
- Madame Caroline Aubin a été nommée présidente, madame Céleste Simard, vice-présidente et monsieur Yvon Potvin est sur le comité consultatif.
- Plusieurs lieux de dépôts vont être fermés en 2020. Ces derniers vont être dédommagés.
- Pour 2020, il y aura une étude pour les résidus organiques et l'implantation de bacs bruns.

d. Régionalisation de l'aréna

Rien à cet item

e. Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard

Une fête de Noël pour les enfants aura lieu le dimanche 9 décembre à la salle Éric-Côté.

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.2128-12-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser la directrice générale à payer les comptes suivants pour un montant total de 30 831.98 \$:

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Municipalité de St-Pierre	Heures de glace	583.50 \$
Huot	Liquide antigel	417.21 \$
Coop de Parisville	Matériel aqueduc et voirie	93,09 \$
CRSBP	Reliures	24.36 \$
Pavage veilleux	Pavage trou et traverses	1 724.63 \$
Imprimerie Bernier et fils	Enveloppes à en-tête	396.66 \$
Matériaux Fortierville	Bottes de travail	222.86 \$
Coop Parisville	Articles plomberie et clés	62,37 \$
Bell mobilité	Facture cell juill a octobre	226.80 \$
Glissières JTD	Réparation de glissières	1 985.26 \$
Excavation Denis Demers	Heures de pelles et pierre	836.45 \$
Buro pro	Livres	165.31 \$
Le Sagittaire	Fourniture de bureau,	515.67 \$
techservice	Télémetrie réservoir	20 816.22 \$
Yvon Roy	Alarme salle Éric-Côté	209.71 \$
Shellex	Étude Primeau oct 2019	1 977.57 \$
Poste canada	Distribution du journal novembre	43.01 \$
Fond d'information du territoire	Avis de mutation	8 \$
Sogetel	Internet et téléphone	336.64 \$
Martin Demers inc	Heures de pelles et pierre	836.45 \$
Hélène Lambert	Ménage Novembre	258.75 \$
Infotech	Livraison enveloppes	21.00 \$
	TOTAL :	30 831.98 \$

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.2129-12-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 6 253.08 \$ ainsi que 4 487.09\$ en salaires.

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Hydro-Québec	Électricité	1 550.61 \$
Mario Demers	Dépenses véhicule	480.15 \$
Hélène Lambert	Ménage Octobre	221.25 \$
Salaires	Salaires nets - novembre 2019	4 487.09 \$
Industrielle Alliance	Cotisation	377.52 \$
Union vie	Cotisation	1244.05 \$
Joanie Pépin	Animation cylindre rubique	223.00 \$
Solutia télécom	Changement cellulaire Mario	11.50 \$
Hélène Paquin	Déneigement	1900.00 \$
CHC gestion parasitaire	Arrosage araignée	245.30 \$
	TOTAL :	10 740.17 \$

12. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Activités salle Éric-Côté	60,00 \$
Bac de vidange	95,00 \$
Location salle Éric-Côté	500,00 \$
Permis	30,00 \$
PAERRL	52 619,00 \$

Taxes 2019	2 123.02 \$
Mutation	404.50 \$
Opérateur en eau potable	155.01 \$
Taxes à recevoir	10 273.12 \$
TOTAL :	66 259.65 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

a. Abat-poussière 2019

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville a reçu une soumission du groupe Somavrac pour le chlorure de calcium liquide 35% ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a besoin de 3 000 litres ;

Rés.2130-12-19

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'étendre 3000 litres de chlorure de calcium liquide 35% aux extrémités de chacune des routes non asphaltées à l'été 2020 au prix de 0.3150 \$ le litre plus taxes et de mandater la municipalité de Fortierville auprès du Groupe Somavrac.

b. Augmentation annuelle du salaire des employés de la municipalité.

Rés.2131-12-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'accorder une augmentation salariale pour l'année 2020 de 3% à Valérie Giguière, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Josiane Trottier, agente de bureau et Mario Demers, inspecteur municipal.

c. Cotisation des employés de la municipalité à un club social

CONSIDÉRANT QUE la rareté de la main d'œuvre est très présente ;

CONSIDÉRANT QUE le maintien de la motivation des employés est importante ;

CONSIDÉRANT QUE les employés de la municipalité sont d'accord pour verser un montant d'un dollar (1\$) par paie tout au long de l'année, soit vingt-six dollars (26 \$) par an afin de participer à un souper de Noël.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doublera cette somme au moment de Noël pour bonifier le souper de fin d'année, soit cent dollars (100 \$) ;

Rés.2132-12-19

IL EST PROPOSE par Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents que la municipalité participera à la cotisation du club social au montant égal des cotisations des employées.

ADOPTÉE

d. Subvention Loisirs Sainte-Cécile

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs Sainte-Cécile organise de nombreuses activités au cours de l'année pour la population de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE ces activités sont essentielles à la dynamisation de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE les loisirs font une demande de subvention de la part de la municipalité pour l'organisation d'activités de 500 \$

Rés.2133-12-19

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'octroyer une aide financière au montant 500,00 \$.

e. Augmentation du tarif horaire d'Hélène Lambert

CONSIDÉRANT que madame Hélène Lambert s'occupe de l'entretien de la salle Éric côté, du bureau municipal et de la bibliothèque ;

CONSIDÉRANT que madame Hélène Lambert a fait une demande par écrit au conseil afin de demander une augmentation de un (1) dollar de l'heure ;

CONSIDÉRANT que les couts annuels représentent environ 220 \$ de plus par an ;

Rés.2134-12-19

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSE** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'octroyer une augmentation de un (1) dollar de l'heure à madame Lambert, amenant son tarif horaire à 16 \$ de l'heure.

14. DEMANDES

a. Chevalier de Colomb – Bingo dindes

CONSIDÉRANT QUE le conseil chevaliers de Colomb 9033 Saint-Pierre-les-Becquets et Ste-Cécile-de-Lévrard tiendra une soirée-bénéfice (bingo dindes) le 6 décembre prochain à la salle Éric-Côté de Sainte-Cécile-de-Lévrard pour recueillir de l'argent nécessaire pour leurs œuvres pour la prochaine année ;

Rés.2135-12-19 EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'octroyer une aide financière au montant 100,00 \$.

Messieurs Simon Brunelle, Pierre Carignan, Jean-Marie Dionne s'abstiennent.

ADOPTÉE

b. Demande de location gratuite de la salle Éric-Côté

CONSIDÉRANT QUE le Service des incendies a déposé une demande de location gratuite de la salle Éric Côté pour le 28 novembre ;

Rés.2136-12-19 EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par monsieur Éric Chastenay et RÉSOLU unanimement par le conseil d'accorder la location de la salle gratuitement au service des incendies le 28 novembre pour la remise annuelle des médailles

ADOPTÉE

c. Demande des ministères d'effectuer des analyses d'eau dans les écoles

Conjointement, les ministères de l'environnement et de l'éducation nous demandent de faire des analyses de plomb dans l'eau dans les écoles.

15. AFFAIRES COURANTES

a. Liste des permis

Deux permis n'a été délivré en novembre 2019.

b. Calendrier des séances régulières du conseil pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Rés.2137-12-19 EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par monsieur Éric Chastenay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de l'année 2020 qui se tiendront à la salle Éric-Côté et débiteront dès 20h aux dates suivantes :

➤ Mardi 14 janvier	➤ Mardi 7 juillet
➤ Mardi 4 février	➤ Mardi 4 août
➤ Mardi 3 mars	➤ Mardi 8 septembre
➤ Mardi 7 avril	➤ Mardi 6 octobre
➤ Mardi 5 mai	➤ Mardi 3 novembre
➤ Mardi 2 juin	➤ Mardi 1 décembre
- QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

c. Liste des personnes endettées pour taxes 2017

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens n'ont pas encore acquitté leur solde dû pour les taxes municipales 2017 ;

Rés.2138-12-19 IL est PROPOSÉ par monsieur Pierre Carignan et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une lettre recommandée soit adressée à chacun des contribuables endettés envers la municipalité en leur demandant de régler leur solde d'ici au 31 décembre 2019, à défaut de quoi leur nom sera transmis à la MRC de Bécancour pour vente pour non-paiement de taxes.

ADOPTÉE

d. **Programme d'aide à la voirie locale (PVA) – volet projets particuliers d'amélioration**

Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
Dossier : n° 00027826-1-38060 (17) – 2019-07-17-14

Programme ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du d'aide à la voirie locale (PVA) ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli ;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

Rés.2139-12-19

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Jean-Marie Dionne appuyée par monsieur Sébastien Lemay, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard approuve les dépenses d'un montant de 14 000\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnées sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

e. **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 52 000\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Rés.2140-12-19

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur Jean-Marie Dionne, appuyé par monsieur ?, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

f. **Demande de monsieur Louis-Pierre Siméon à la CPTAQ**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Louis-Pierre Siméon à la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec ;

Rés.2141-12-19

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter la demande de monsieur Louis-Pierre Siméon puisqu'elle ne contrevient à aucun règlement municipal et de la transmettre à la C.P.T.A.Q.

ADOPTÉE

g. **Rédaction des constats d'infraction**

CONSIDÉRANT QUE le règlement général harmonisé est en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité aura à rédiger des constats d'infraction au besoin ;

Rés.2142-12-19

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par Pierre Carignan et RÉSOLU unanimement par les conseillers présents que monsieur Mario Demers, et mesdames Josiane Fortier et Valérie Giguère soient habilités à rédiger des constats d'infraction.

ADOPTÉE

h. **Mise à jour des conditions de location et tarification de la salle Éric Côté**

CONSIDÉRANT que les frais d'entretien (tels que Hydro Québec, ménage, entretien extérieur, etc.) de la salle Éric Côté augmentent régulièrement

CONSIDÉRANT que les locations restent sur le principe du premier arrivé, premier servit ;

Rés.2143-12-19

IL EST PROPOSÉ monsieur Michel Deshaies et **APPROUVÉ** unanimement par les conseillers présents que les tarifs à partir du 1^{er} janvier 2020 augmenteront de 5 \$ par location pour les résidents de Sainte-Cécile-de-Lévrard et de 10 \$ pour les résidents de l'extérieur et que les locations se feront sans privilèges, soit le premier arrivé, premier servit.

ADOPTÉE

16. AFFAIRES NOUVELLES

a. Remplacement de l'inspecteur en bâtiment

Madame France Légaré, inspectrice en bâtiment pour la municipalité, va quitter son emploi d'ici le 31 décembre 2019. Le conseil municipal décide unanimement d'étudier toutes les options possibles afin d'organiser son remplacement. Ce sujet sera de nouveau à l'ordre du jour au conseil de janvier.

b. Inversion de la pente du fossé vis-à-vis du 207 Rang Sainte-Cécile

ATTENDU que l'inversion de ce fossé est nécessaire afin de faciliter l'écoulement des eaux ;

ATTENDU qu'une étude à été faite par la firme SNC Lavalin qui approuve ces travaux ;

ATTENDU que le fils de la propriétaire, madame Monique Carignan, a donné l'autorisation de passer sur la terre pour creuser le fossé ;

ATTENDU que le ministère des transports a donné l'autorisation de creuser ce fossé en vue d'enlever un ponceau sous le rang Sainte-Cécile quand ils vont remplacer l'asphalte en 2020 ;

Rés.2144-12-19

EN CONSÉQUENCE il est PROPOSÉ par monsieur Pierre-Luc Blanchet et approuvé unanimement par les conseillers présents, d'autoriser les travaux d'excavation pour inverser la pente du fossé par l'entreprise Denis Demers ;

ADOPTÉE

c. Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives

Le ministère de l'éducation et de la condition féminine se sont joint pour un appel de projet visant les infrastructures sportives et récréatives.

Le conseil recommande à madame Valérie Giguère d'évaluer les possibilités de monter un projet sur le site du chalet des sports.

17. RÈGLEMENTS

a. Avis de motion : Règlement pour fixer le taux des taxes, les tarifications et compensations pour services municipaux, le taux d'intérêt sur les arrérages et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2020

Rés.2145-12-19

Le conseiller Jean-Marie Dionne donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, d'un Règlement pour fixer le taux des taxes, les tarifications et compensations pour services municipaux, le taux d'intérêt sur les arrérages et les modalités de paiement pour l'exercice financier 2020. La directrice générale présente et dépose le projet de règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

b. Avis de motion : Règlement sur la rémunération des élus municipaux

Rés.2146-12-19

Le conseiller monsieur Pierre-Luc Blanchet donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, d'un règlement pour fixer la rémunération des élus municipaux. La directrice générale présente et dépose le projet de règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

c. Avis de motion : Règlement sur le renouvellement du programme de revitalisation

Rés.2147-12-19

Le conseiller monsieur Michel Deshaies donne AVIS DE MOTION qu'à une prochaine séance du conseil il sera proposé l'adoption, avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, d'un règlement pour renouveler le programme de revitalisation La directrice générale présente et dépose le projet de

règlement. Celui-ci est également disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés.2148-12-19

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 21h51.

Simon Brunelle, maire

Valérie Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière